Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_314-DE

Délibération n° 2026.314

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 novembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 9 Novembre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – Dominique BOSSERAY – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	52
Pouvoirs :	2
Votants :	54

Date de la convocation : 3 novembre 2026

Date d'Affichage : 10 novembre 2026

Vote :	
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN
Olivier POSTE a donné pouvoir à Roger BUFFET

Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :

Hubert COUASNON – Christian GALLE – Mattéo GENAR – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT, Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : P. DALLÉ est désigné secrétaire de séance

2026.314 - Eau et Assainissement - Approbation du zonage de l'assainissement des eaux usées de la commune de Le Ferré après enquête publique

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_314-DE

Fougères Agglomération **2026.314**

2026.314 - Eau et Assainissement - Approbation du zonage de l'assainissement des eaux usées de la commune de Le Ferré après enquête publique

Depuis le 1er janvier 2020, Fougères Agglomération est compétente en matière d'assainissement. Aussi, il lui incombe de délimiter et de réviser les zonages d'assainissement pour les communes de son territoire conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, une révision du zonage d'assainissement de la commune de Le Ferré a été menée par Fougères Agglomération.

Le plan de zonage d'assainissement a pour objectif de proposer sur l'ensemble du territoire d'une commune, les filières d'assainissement appropriées. Il permet de délimiter, après enquête publique :

- Les zones relevant de l'assainissement collectif, où la collectivité compétente est tenue d'assurer la collecte, le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation des eaux collectées ;
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif, où la collecte, le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation des eaux collectées sont assurés par le propriétaire.

Il se base sur une étude préalable permettant le choix et la mise en forme cartographique du zonage d'assainissement définitif, qui comprend : la synthèse des données existantes, l'étude d'aptitude des sols et du sous-sol à l'assainissement autonome, l'analyse de la densité de la population et de la typologie de l'habitat, l'élaboration des scénarii et l'étude technico-économique comparative sur les zones non raccordées.

Un bureau d'études spécialisé a été missionné afin de réaliser l'étude préalable à l'établissement du zonage d'assainissement de la commune de Le Ferré (voir cartographie ci-annexée).

L'enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Le Ferré, et à la révision des zonages d'assainissement des eaux pluviales des communes de Louvigné-du-Désert et Le Ferré, s'est déroulée du 13 avril au 13 mai 2026.

Vu l'avis favorable avec recommandations de la Commissaire-Enquêtrice, ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission « Eau et assainissement » en date du 7 juillet 2026,
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 26 octobre 2026,

Entendu le présent exposé,

L. PAUTREL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Le Ferré, ci-annexé ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 09/11/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_314-DE

Fougères Agglomération

2026.314

Annexe - Approbation du zonage de l'assainissement de la commune de Le Ferré après enquête publique

